

BROCHURE TECHNIQUE

CHAMPIONNAT NATIONAL

INDIVIDUEL AVENIR

TWIRLING

5-6 AVRIL 2025 – Celles-sur-Belle (79)

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTIACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.

Forte de ses 153 536 adhérents et 1 346 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation**, **découverte**, **loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF favorise la formation des bénévoles et des professionnelles (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- 153 536 adhérents,
- 1 346 associations affiliées,
- Une présence dans 80 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 36 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 30 410 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que la grande famille fédérale se retrouve à l'occasion des manifestations sportives et culturelles qu'elle organise chaque année.

Le championnat national individuel avenir organisé par Twirling Celles-sur-Belle perpétue cette longue tradition des rencontres et championnats annuels qui permettent à des milliers de pratiquants,

jeunes et moins jeunes, de se réaliser et de s'épanouir.

A travers ces évènements, la Fédération sportive et culturelle de France s'emploie depuis 125 ans à offrir à ses adhérents des lieux où s'expriment le vivre ensemble, le lien social et, audelà, la convivialité et le plaisir partagé.

Plaisir de la confrontation sportive, de l'expression artistique, de l'épanouissement individuel et collectif à travers la pratique d'une activité dans le respect des valeurs du projet éducatif.

Cette satisfaction n'existerait pas sans le concours des milliers de bénévoles qui, forts de leur savoir-faire, mais plus encore de leur engagement, vous accueillent. Qu'ils soient dirigeants ou adhérents, quelle que soit la hauteur de leur investissement, je leur adresse ma reconnaissance.

Bravo à Twirling Celles-sur Belle et à la commission nationale pour le travail réalisé.

Merci aux adhérents pour leur présence, à la municipalité pour son accueil, aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous et que la fête soit belle!

Christian Babonneau

1. PROTOCOLE

1.1 COMITE DIRECTEUR DE LA FEDERATION

Mme Marie-Noëlle GOUIFFES, vice-présidente à la jeunesse et à l'éducation populaire Mme Olivia MINEO, membre du comité directeur M. Yves LAMBERT, trésorier général

1.2 CO-RESPONSABLES DE LA COMMISSION NATIONALE

Mme Daleila MARHOUM

M. Fabrice VEYSSIERE

2. ACCUEIL DES ASSOCIATIONS

Dès votre arrivée, vous devrez vous rendre impérativement à l'accueil pour retirer les dossiers contenant toutes les indications nécessaires à la compétition.

Pensez également à retirer les dossiers des juges.

Lieux d'accueil:

Vendredi de 17h00 à 22h30

Salle des fêtes de Celles sur Belle

Place du 8 mai - 79370 Celles-sur-Belle

Pour les associations ne pouvant arriver la veille, un 2è accueil aura lieu le samedi matin.

Samedi matin de 7h00 à 10h00

Gymnase de Celles sur Belle

Parc de la Boissière, Route de Chizé – 79370 Celles-sur-Belle

Un numéro de téléphone est mis en place pour l'accueil, si besoin : 06 70 34 90 63

Dès l'ouverture des portes des gymnases, il y aura sur chaque site des personnes de l'organisation vers lesquelles vous pourrez vous rapprocher pour toutes questions.

2.1 ACCES ACCUEIL



3. ADRESSES UTILES

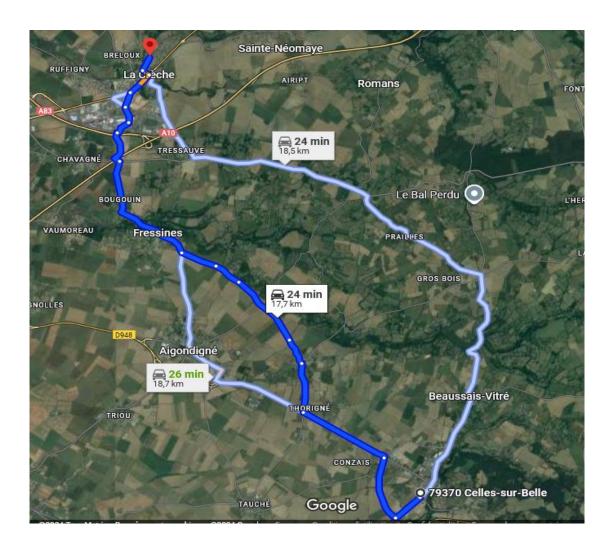
3.1 SALLES DE COMPETITIONS

Salle	Adresse	Horaires d'ouverture
Salle Jaune	Parc de la Boissière – Route de Chizé – 79370 Celles sur Belle	Le samedi : 7hLe dimanche : 6h30
Salle Verte	Parc de la Boissière – Route de Chizé – 79370 Celles sur Belle	Le samedi : 7h
Salle Marron	Gymnase de Chantoiseau Rue de Barilleau – 79260 La Crèche	Le samedi : 6h30

3.2 ACCES

Les deux lieux de compétition sont distants de 18 km. Il faut compter 25 min de voiture pour aller de l'un à l'autre.

• Itinéraires possibles :



4. DEROULEMENT DES COMPETITIONS

4.1 VENDREDI 4 AVRIL 2025

17h-22h30 Ouverture de l'accueil :

Salle des fêtes de Celles-sur-Belle

Place du 8 mai - 79370 Celles-sur-Belle

4.2 SAMEDI 5 AVRIL 2025

SALLE JAUNE: Parc de la Boissière – Route de Chizé –

79370 Celles sur Belle

7h: Ouverture du gymnase

8h45-16h10: Compétition

13h25-14h25 : Repas des juges

SALLE VERTE: Parc de la Boissière – Route de Chizé –

79370 Celles sur Belle

7h: Ouverture du gymnase

8h30-18h35: Compétition

13h10-14h10: Repas des juges

SALLE MARRON: Gymnase de Chantoiseau

Rue de Barilleau - 79260 La Crèche

6h30 : Ouverture du gymnase

8h-16h15: Compétition

13h-14h: Repas des juges salle

4.3 DIMANCHE 6 AVRIL 2025

SALLE JAUNE : Parc de la Boissière – Route de Chizé – 79370 Celles sur Belle

6h30 : Ouverture du gymnase

h-h: Compétition

h-h: Dîner des juges SALLE

PALMARES:

13h45 : Rassemblement des twirlers – Salle verte gymnase de Celles-sur-Belle

14h15 : Début du palmarès

5.1 GYMNASES DE CELLES-SUR-BELLE

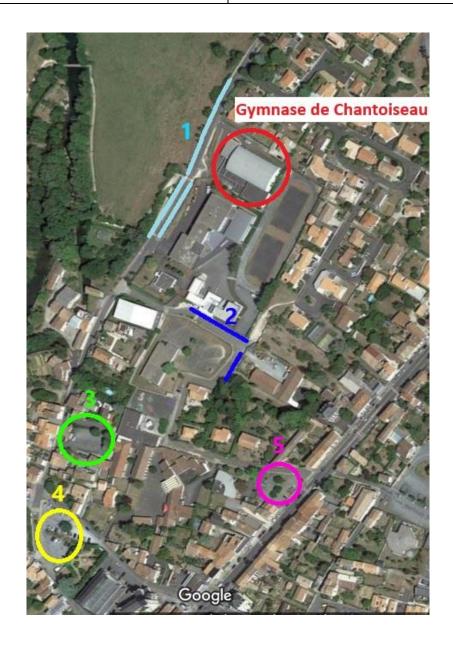
Plusieurs parkings sont à votre disposition : (cf. plan ci-après)

Complexe Sportif			
Route de Chizé – 79370 Celle-sur-belle			
	Accès principal Parking		
1	« Parc de la Boissière »		
•	Route de Chizé - 79370 Celle-sur-belle		
	Parking côté salle Verte		
2	« Gymnase salle Verte » Rue des Cèdres - 79370 Celle-sur-belle		
	Parking Accueil		
3	« Salle des fêtes » Place du 8 Mai - 79370 Celle-sur-belle		
	Parking Restauration		
4	« Cantine scolaire » Rue Romaine – 79370 - Celle-sur-belle		



5.2 GYMNASE DE LA CRECHE:

Gymnase de Chantoiseau Rue de Barilleau - 79260 La Crèche		
1	Rue de Barilleau - 79260 La Crèche	
2	Rue des Écoles - 79260 La Crèche	
3	Place Métayer Roullet - 79260 La Crèche	
4	Rue des Écoles - 79260 La Crèche	
5	Place les Acacias Rue des Halles - 79260 La crèche	



6. RESTAURATION

6.1 SITES DE CELLES-SUR-BELLE

REPAS RESERVES ET REPAS DES JUGES :

La restauration se fera à la cantine de l'école primaire de Celles sur Belle, à 100 m à pied du gymnase, **Rue Romaine**.

BUVETTE :

- Sandwichs,
- Crêpes,
- Croque-monsieur,
- Frites,
- Saucisses
- Merguez
- Kebab
- Viennoiseries

ACCES SITE DE RESTAURATION :



6.2 SITE DE LA CRECHE

REPAS DES JUGES :

Le repas se fera dans la salle du judo située à côté du gymnase de compétition.

BUVETTE:

- Sandwichs,
- Crêpes,
- Croque-monsieur,
- Viennoiseries

Attention:

Pour tous les sites, tout achat se fera avec **une monnaie d'échange**, disponible sur une caisse centrale présente sur chaque site.

7. ACTIVITES PROPOSEES

Au cours du week-end nous avons prévu plusieurs activités afin d'occuper les plus petits comme les plus grands entre leurs passages.

Ces activités sont gratuites et ouvertes à tous.

7.1 FRESQUE:

Une fresque sera disposée en salle bleue (salle d'échauffement/exposants) sur laquelle les enfants pourront exprimer leur créativité grâce à des dessins faits au préalable ou directement sur la fresque. Des crayons feutres, crayons de couleur seront mis à disposition.

7.2 DANSE 🧸 :

Deux sessions de danse de 30 min, animées par 2 bénévoles du club, auront lieu le samedi à 14h et 16h en salle de judo (complexe de Celles sur belle). Il y aura des cadeaux à la clé.

7.3 FIL ROUGE/JEU DE PISTE:

Une activité fil rouge a été créée pour tous les clubs. Toutes les informations seront données à l'accueil avec le pack d'arrivée, pensez à y passer même si vous n'avez pas réservé de prestations! Récompense à la clé pour le club ayant rapporté le plus de points.

8. CONSIGNES AUX ASSOCIATIONS

8.1 HORAIRES DE PASSAGES

En l'absence de votre twirler au moment de l'appel (prévoir une avance possible de 15 minutes maximum), celui-ci ne pourra participer que « hors championnat », en fin de catégorie si l'horaire le permet. Dans ce cas il sera noté, mais non classé. Chaque salle dispose d'une zone d'échauffement (sans bâton).

La zone d'échauffement régulée (La ZER), est ouverte aux seuls twirlers passés au Bureau d'accueil, accompagnés d'un seul cadre technique.

Merci de bien vouloir respecter les consignes.

8.2 MUSIQUES

Par précaution prévoir une clé USB avec une seule musique

8.3 « PASSEPORTS COMPETITIONS » ET LICENCES

Seuls les passeports « compétition individuel » (dûment remplis lors de vos championnats régionaux), les licences validées et les FAP (en autant d'exemplaires que le nombre de juges +1) doivent être présentés au bureau d'accueil, en même temps que le twirler.

8.4 MATERIEL ADAPTE

Merci de bien vouloir vérifier, avant d'entrer sur les praticables, les embouts des bâtons. Ceci afin de respecter les sols des salles de sports.

8.5 ENCADREMENT

Deux entraineurs sont autorisés dans la zone d'échauffement sous condition obligatoire de port de chaussure de sport. Vous ne pourrez entrer dans cette zone pied-nu, en chaussettes ou en chaussures de ville.

8.6 FESTIVAL - PALMARES

Il se déroulera le dimanche à la salle verte au complexe sportif de Celles-sur-Belle.

Les twirlers seront rassemblés le dimanche 6 avril à 13h45 dans la salle verte. Le palmarès débutera à 14h15.

Les twirlers ayant participé aux compétitions, doivent être présents, sans bâton, dans une tenue et une présentation (coiffure comprise) conforme aux recommandations de l'article 3.1 du RES compétition individuel pour la présentation générale.

Merci de ne pas emmener les housses et autres sacs dans les gradins.

8.7 PRISE DE VUE VIDEO

Un emplacement est réservé dans chaque salle pour la personne désignée par la commission nationale (presse et organisateur uniquement).

Les flashs photos et éclairages spéciaux de cinéma ou vidéo sont interdits parce qu'ils peuvent gêner les twirlers. Faire attention aux appareils à réglage automatique.

Les présidents de jury et les directeurs de salles sont autorisés à intervenir si nécessaire.

9. CONSIGNES AUX MEMBRES DU JURY

9.1 PRESENCE ET TENUE DES MEMBRES DE JURY

- Les membres de jury sélectionnés (titulaires et remplaçants) ne peuvent en aucun cas refuser leur affectation.
- L'absence non justifiée de juges inscrits pénalisera l'association représentée par le juge, par l'encaissement du chèque de caution ET par le non-classement de toutes les équipes du club.
- Les membres du jury qui ne se présentent pas dans la tenue réglementaire exigée, ou non présents 30 minutes avant le début de la compétition ne seront pas acceptées et seront remplacés par les juges remplaçants. Le chèque de caution sera alors encaissé.
- Tous les membres de jurys remplaçants devront se présenter au directeur de la salle, 30 mn avant le début de la compétition.
- Lors des retours de pauses les juges devront être en place 5 mn avant la reprise de la compétition.
- Les juges déjeuneront ensemble sur le lieu prévu pour la restauration, en fonction des prestations qu'ils auront préalablement réservées.

Les bureaux de jugements seront établis sur deux niveaux à l'aide d'une estrade. Par souci de sécurité, CHAUSSURES DE SPORT OBLIGATOIRES pour tous les juges.

9.2 MATERIEL

Tout membre de jury doit se présenter avec son matériel complet :

- Les horaires de passage,
- Papier, stylos,
- Ainsi qu'un chronomètre pour les compteurs chute et le Président de jury.

Les coupons « juges » sont fournis par la Fédération et seront distribués le jour de la compétition.

Vivons ensemble l'expérience sport et culture!

